

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Namur

Province: Namur
 Secteur d'aménagement: NAMUR
 Statut de la commune selon le SDER: Capitale Regionale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	2.924	16,6
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	156	0,9
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	433	2,5
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	199	1,1
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	72	0,4
	Terrains à usage industriel et artisanal	308	1,7
	Terrains dévolus au transport	205	1,2
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	45	0,3
	Bâtiments spéciaux	41	0,2
	Sous-total	4.383	24,9
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	4.520	25,7
	Prés et pâtures	2.812	16,0
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	3.747	21,3
	Terres vaines et vagues	571	3,2
	Milieus naturels non exploités	1,1	0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	18	0,1
	Sous-total	11.668	66,3
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		1.548	8,8
Total		17.599	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

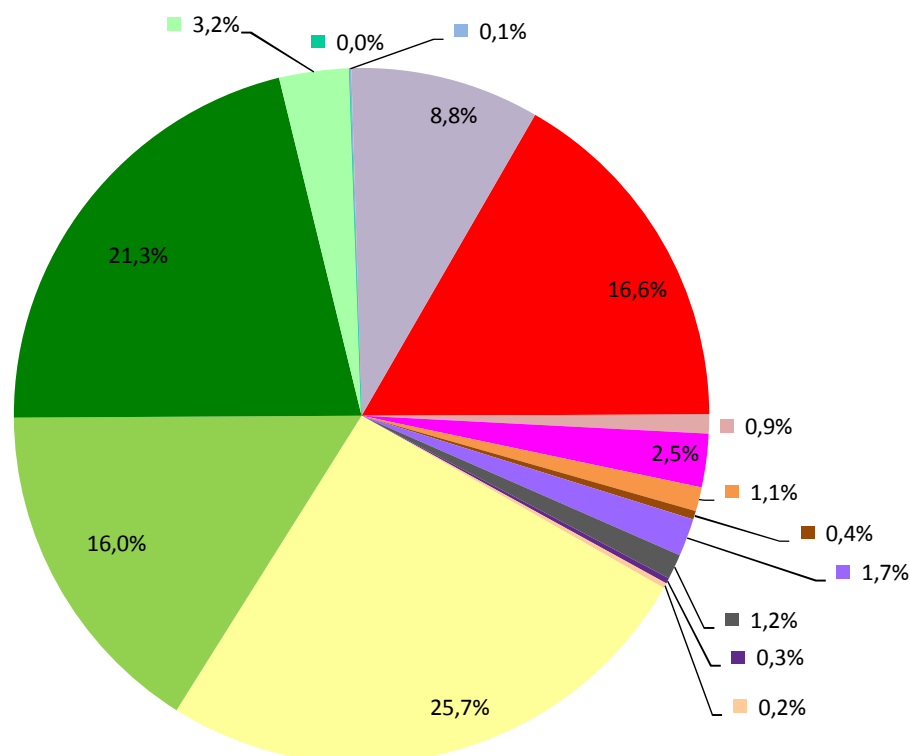
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

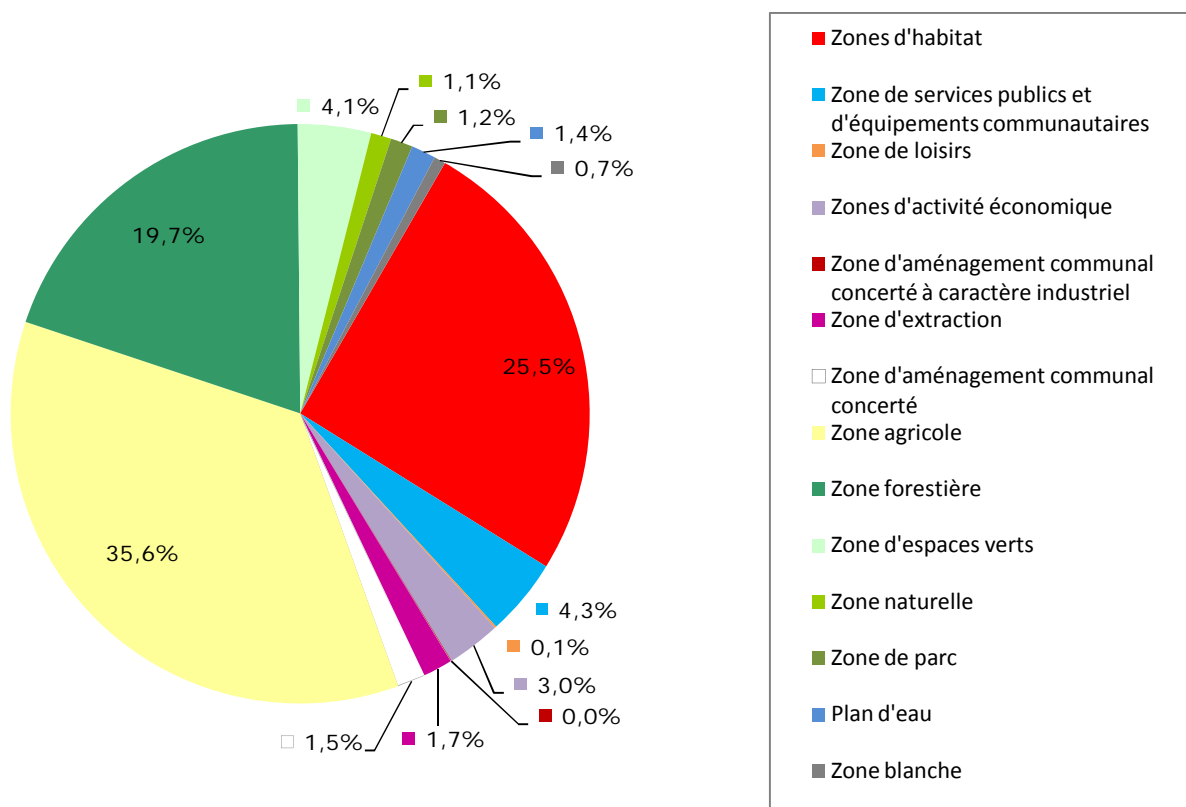


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	4.487	25,5
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	760	4,3
	Zone de loisirs	20	0,1
	Zones d'activité économique	530	3,0
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	2,0	0
	Zone d'extraction	295	1,7
	Sous-total	6.094	34,6
Zone d'aménagement communal concerté		271	1,5
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	6.270	35,6
	Zone forestière	3.471	19,7
	Zone d'espaces verts	724	4,1
	Zone naturelle	196	1,1
	Zone de parc	217	1,2
	Plan d'eau	242	1,4
	Sous-total	11.120	63,2
Zone blanche		115	0,7
Total		17.599	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

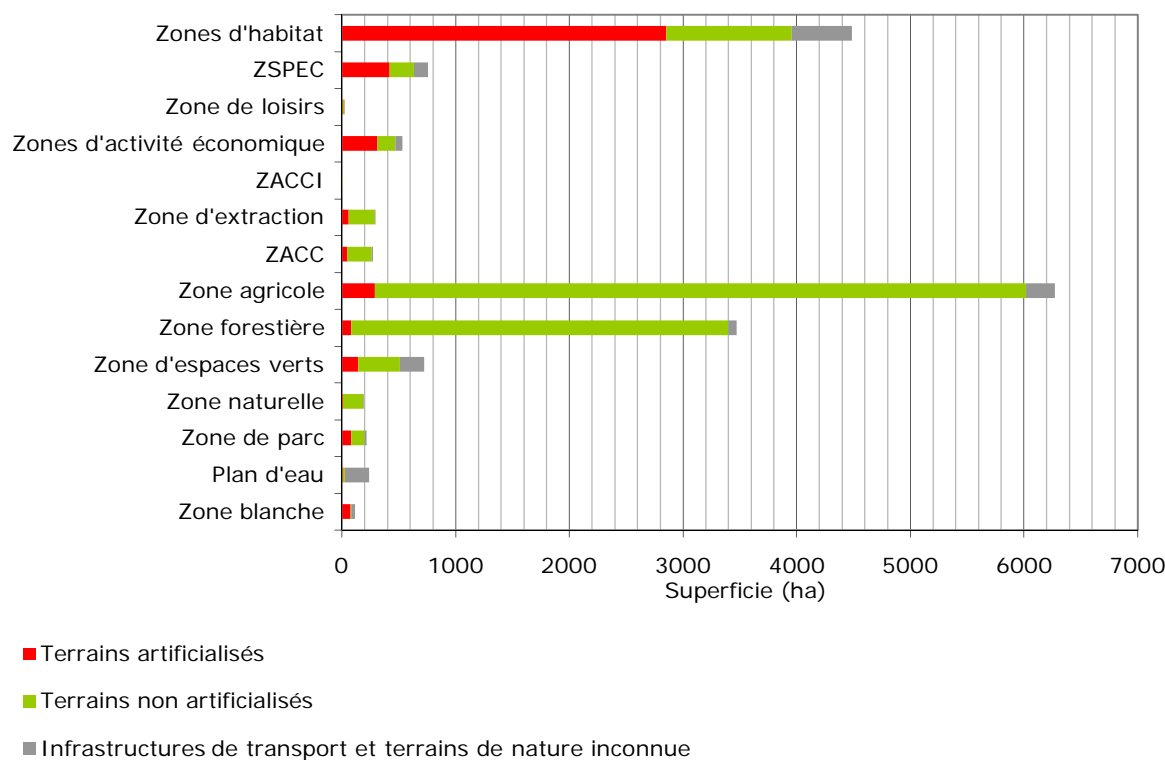
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	2.851	63,5	1.105	24,6	532	11,9	4.487
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	418	55,0	214	28,1	128	16,8	760
	Zone de loisirs	11	56,3	8,2	41,6	0,4	2,1	20
	Zones d'activité économique	314	59,3	155	29,2	61	11,5	530
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	1,9	94,3	0,1	5,7	2,0
	Zone d'extraction	57	19,3	234	79,2	4,3	1,5	295
	Sous-total	3.651	59,9	1.717	28,2	726	11,9	6.094
Zone d'aménagement communal concerté		47	17,3	213	78,7	11	4,1	271
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	289	4,6	5.729	91,4	252	4,0	6.270
	Zone forestière	79	2,3	3.319	95,6	73	2,1	3.471
	Zone d'espaces verts	143	19,8	364	50,3	217	29,9	724
	Zone naturelle	6,0	3,1	183	93,7	6,4	3,3	196
	Zone de parc	82	38,0	119	54,9	15	7,1	217
	Plan d'eau	8,0	3,3	18	7,3	216	89,4	242
	Sous-total	608	5,5	9.732	87,5	780	7,0	11.120
Zone blanche		77	67,5	6,3	5,5	31	27,0	115
Total		4.383	24,9	11.668	66,3	1.548	8,8	17.599

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



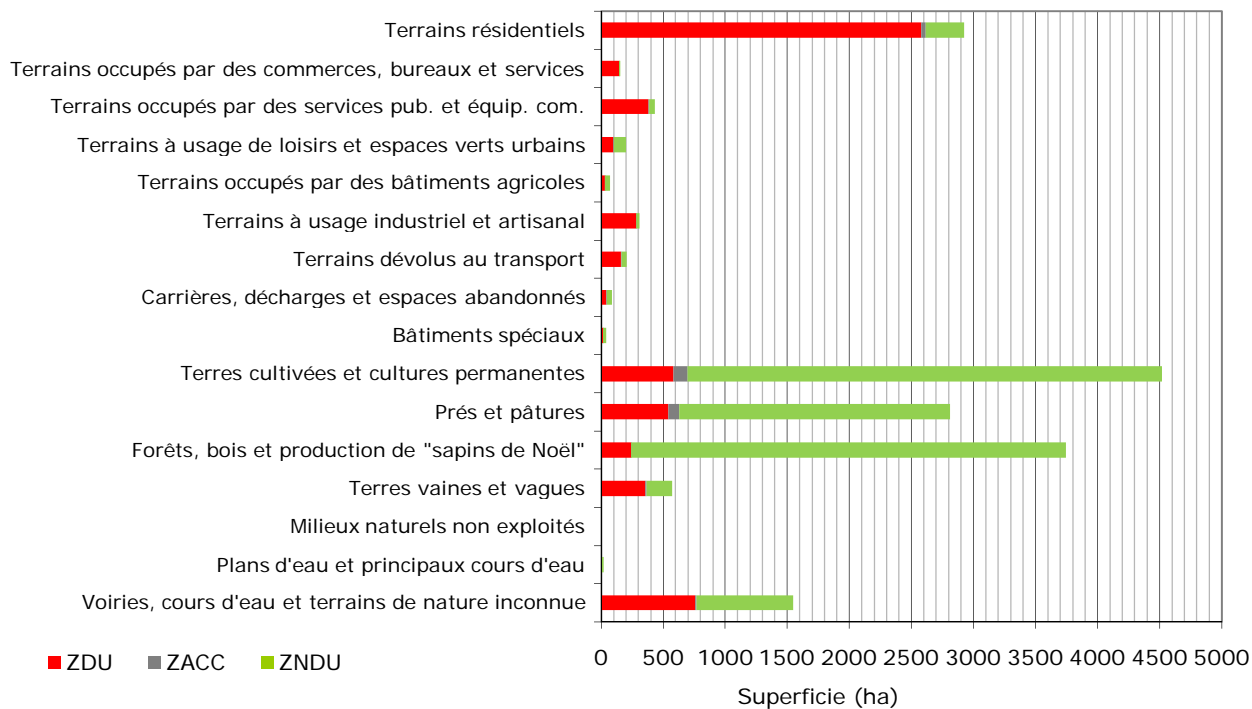
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	2.578	88,1	38	1,3	309	10,6	2.924
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	143	91,5	0,9	0,6	12	8,0	156
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	382	88,3	2,4	0,6	48	11,1	433
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	99	49,8	1,0	0,5	99	49,6	199
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	27	37,9	1,0	1,4	44	60,7	72
	Terrains à usage industriel et artisanal	281	91,1	2,7	0,9	25	8,0	308
	Terrains dévolus au transport	161	78,5	0,8	0,4	43	21,1	205
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	43	93,6	-	-	2,9	6,4	45
	Bâtiments spéciaux	16	38,3	0,2	0,5	25	61,1	41
	Sous-total	3.729	85,1	47	1,1	608	13,9	4.383
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	583	12,9	113	2,5	3.825	84,6	4.520
	Prés et pâtures	543	19,3	85	3,0	2.184	77,7	2.812
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	242	6,5	1,3	0	3.503	93,5	3.747
	Terres vaines et vagues	353	61,9	13	2,3	204	35,8	571
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	1,1	100	1,1
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	2,5	14,3	-	-	15	85,7	18
	Sous-total	1.724	14,8	213	1,8	9.732	83,4	11.668
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		757	48,9	11	0,7	780	50,4	1.548
Total		6.209	35,3	271	1,5	11.120	63,2	17.599

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).